

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames, Messieurs les professeurs des
écoles
S/C de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de Circonscription

Nancy, le 13 mars 2020

CABINET

Objet : Covid-19 / Continuité pédagogique

Affaire suivie par :
Mme Frédérique
Claudon
Cheffe de Cabinet

Comme vous le savez, les établissements n'accueilleront plus les élèves à compter du lundi 16 mars, pour une durée indéterminée à ce jour.

La semaine prochaine et ses tout premiers jours doivent avoir une priorité : la mise en route de la continuité des apprentissages.

Je souhaite vous apporter des précisions qui vous permettront d'organiser ce travail.

Cette continuité doit avoir pour préoccupation particulière les familles les plus éloignées de l'école.

Elle doit aussi :

- S'appuyer prioritairement sur les fondamentaux.
- Cibler des activités adaptées pour éviter une charge de travail trop importante pour les familles.
- Proposer des activités qui ne doivent pas être réduites à un travail sur écran. Les consignes de travail devront, si possible, être données par mail, par l'ENT, sur papier afin que les élèves travaillent sur leurs outils habituels (cahiers, fichiers, manuels...).

Afin de maintenir la proximité avec les parents, surtout avec les familles qui seraient confrontées à des difficultés particulières, je vous demande de mettre en place un « point relais de continuité des apprentissages » dans chaque école. Celui-ci permettra de garantir le lien avec les familles qui souhaiteront rencontrer les équipes enseignantes pour échanger ou disposer des consignes et supports de travail en version papier. Dans le cas des RPID, ces « points relais » pourront se mettre en place dans une ou plusieurs écoles. Des rencontres ponctuelles pourront être organisées dans les « points relais » avec les parents afin de leur expliquer les consignes de travail.

Je vous demande également de prévoir rapidement un conseil d'école extraordinaire afin de présenter l'organisation retenue dans votre école et de répondre aux questions éventuelles.

Les équipes de circonscription sont à votre disposition pour vous aider à mettre en œuvre ces mesures, ainsi que les services de la DSDEN.

Dès lundi, une foire aux questions (FAQ) sera mise en place. Je vous remercie de faire remonter toutes vos interrogations à cette adresse mail :

ce.dsden54-cov19contpeda@ac-nancy-metz.fr

Téléphone
03.83.93.56.02
Fax
03.83.93.56.99
Mél
Ce.ia54@
ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne
CS 74222
54042 Nancy cedex

Les réponses seront consultables sur le site académique PARTAGE dans la rubrique : vie de l'agent / Organisation du travail / Foire aux questions continuité pédagogique 54.

Je fais une parfaite confiance à votre créativité. N'hésitez pas, en lien avec votre IEN, à mettre en place toute initiative qui vous paraît intéressante et, pour en faire profiter un maximum d'enseignants, à nous la signaler via la FAQ.

Sur un plan pratique, tous les personnels non malades, non mobilisés par l'obligation de garder leur(s) enfant(s), devront être sur leur lieu de travail. Néanmoins, afin de faciliter votre propre organisation, les premiers jours de la semaine prochaine seulement, vous pouvez être accompagnés par votre enfant qui devra rester sous votre stricte surveillance dans votre salle de classe. Il est exclu, pour des raisons sanitaires désormais connues, que plusieurs enfants se retrouvent ensemble dans tel ou tel lieu de l'école.

Toutes les formations continues prévues à ce jour (avec remplaçant) et les animations pédagogiques sont suspendues pour la semaine du 16 au 20 mars.

Les BFC, BAAZ sans mission de remplacement doivent être présents dans leur école de rattachement.

Quant aux AESH, ils peuvent vous aider à la préparation de supports de travail adaptés aux élèves qu'ils accompagnent, et à toute communication avec leurs parents.

Cependant, les réunions comme les conseils d'école, les conseils de maîtres, les ESS, les équipes éducatives, sont maintenues. Le calendrier de mise en place d'Affelnet reste d'actualité.

Je tiens à vous assurer de tout mon soutien et de toute ma confiance dans cette période difficile et inédite. Je sais pouvoir compter entièrement sur vous.



Philippe TIQUET